

la Midland Bank et ancien chancelier de l'Echiquier en Grande-Bretagne:

La majeure partie des gens n'aimeront pas à s'entendre dire, je pense, que les banques peuvent créer et détruire de l'argent, et qu'elles le font. La quantité d'argent existante varie seulement au fur et à mesure que les banques accroissent ou diminuent les dépôts... Ceux qui ont la haute main sur le crédit national dirigent la politique des gouvernements et tiennent dans le creux de leur main la destinée de la population.

Je regrette de n'avoir pas le temps de faire d'autres citations; j'en aurais d'excellentes à donner à la Chambre.

Nous pourrions utiliser la Banque du Canada, et nous pourrions modifier une certaine disposition de la loi qui l'a créée pour monnayer le crédit national, non dans la mesure limitée d'aujourd'hui, mais dans une mesure limitée seulement par la pleine satisfaction des besoins de notre population. On pourrait majorer le compte que je préconise proportionnellement à l'accroissement disproportionné de la production par rapport à la consommation. Autrement dit, plus le peuple canadien produirait d'articles utiles que l'on demande, plus il aurait de véritable richesse et plus il pourrait la monnayer, en prélevant sur elle la somme nécessaire à la satisfaction de ses besoins. Le ralentissement de la production entraînerait une réduction correspondante du chiffre ajouté au compte du crédit national.

Plus la production d'un pays est grande, plus le mode d'existence devrait être élevé, mais malheureusement sous le régime de l'économie politique orthodoxe, plus nous produisons et plus la pauvreté règne autour de nous, plus il y a de chômeurs à nourrir et entretenir, et plus nous sommes pauvres, à plusieurs égards, financièrement parlant. On pourrait et on devrait prendre toutes les précautions, cela va de soi, pour éviter tout péril d'inflation, et je ne doute pas du tout de leur praticabilité.

Ma proposition n'est pas neuve mais j'y tiens absolument. Elle est en butte aux critiques des gens qui n'ont pas scruté le sujet, sous prétexte qu'elle mènerait à l'inflation, mais je crois que nous pourrions obvier à la difficulté en toute sécurité.

En terminant, monsieur l'Orateur, permettez-moi de rappeler à la Chambre que la solution des problèmes précités est tout à fait à notre portée. Le Parlement est tout puissant. S'il n'a pas le pouvoir de faire une chose, il peut le prendre. La crise des cinq dernières années est l'œuvre de l'homme, et comme elle est l'œuvre de l'homme, l'homme peut y remédier. On tiendra le Parlement comptable de la solution de nos présents em-

barras. S'il ne les résout pas, il sera en faute et les électeurs l'en blâmeront certes.

M. ERRICK F. WILLIS (Souris): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Battle-River (M. Spencer) a posé cette importante question: que faites-vous du cultivateur? C'est surtout la réponse à cette question que je me propose d'apporter ce soir, et si je le fais c'est principalement à cause des remarques faites sur la situation du blé au Canada par le critique financier officiel, l'honorable député de Shelburne-Yarmouth (M. Ralston). Je veux lui faire remarquer, ainsi qu'à la Chambre, que cette administration, en prenant le pouvoir, a trouvé déjà fermés les marchés mondiaux du blé. Le 1er août 1930 l'Italie frappait notre blé d'un droit de 86 cents, la France, de 85 cents, l'Allemagne, de 97 cents, la Grèce, de 56 cents, les Etats-Unis, de 42 cents et le Japon, de 34 cents. Que la Chambre sache bien que ces droits sont si élevés que des droits de deux dollars ne feraient pas de différence; le résultat serait exactement le même. Ils sont déjà si élevés qu'ils prohibent toute importation de blé en ces pays. Il faut y ajouter les restrictions sur les importations en Europe, les contingents, qui nous ont totalement empêchés d'exporter notre blé dans ces pays.

Le 24 novembre 1930, M. John I. McFarland était chargé de s'occuper du marché du blé au nom de l'agence centrale de vente. Le prix du blé était alors, au Canada, le plus bas de l'histoire du pays. Il était alors d'environ 50 cents le boisseau. Le Gouvernement s'est immédiatement porté garant de toutes pertes subies par les banques en soutenant le marché du blé, non seulement au nom du producteur de blé de l'Ouest, mais au nom de toute la population du Canada, d'un océan à l'autre. A partir de 1930 le Gouvernement fédéral a soutenu le marché du blé. En 1934, non seulement continua-t-il son support au marché, mais il fixa le prix à 75 cents le boisseau de blé no 1 du nord, à Fort-William. Par ce moyen, en plus du support déjà donné, le Gouvernement élevait alors le prix de 16 cents le boisseau au-dessus de celui de l'année précédente.

Je veux ajouter qu'actuellement les importations européennes sont les plus basses depuis trente ans, par suite des tarifs que je viens d'énumérer et des restrictions de contingentement et des règlements de mouture.

Pour le bénéfice de ceux qui, dans cette enceinte et dans tout le pays, soutiennent que nous devrions exporter à vil prix notre blé sur les marchés mondiaux, accepter notre perte puis nous retirer du marché, comme l'a demandé l'honorable député de Shelburne-Yarmouth (M. Ralston) au nom de l'opposition officielle, je tiens à déclarer que les ventes forcées de